



AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive est convoqué pour le lundi 14 décembre 2015 à 20h00.

1. Communications du bureau du Conseil municipal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2015

3. Rapports de commission

- Conjointe Aménagement et Bâtiments et logement du 25 novembre 2015 ;
- Finances du 30 novembre 2015 ;
- Sociale du 1^{er} décembre 2015 ;
- Sports du 7 décembre 2015.

4. Projets de délibération

15-26 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement global de 285'000 F destiné, d'une part, au déplacement du point de récupération de Collonge, sis sur la parcelle N°4195 et à son aménagement provisoire sur la parcelle N°8216 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété du canton de Genève et, d'autre part, au réaménagement du point de récupération de Vézenaz, sis sur la parcelle N°5598 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;

15-27 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 120'000 F destiné à la modernisation et à l'adaptation des équipements du parking des Rayes, sis au chemin des Rayes N°8, sur la parcelle N°5598 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;

15-28 Proposition du Conseil administratif relative à la constitution d'une réserve conjoncturelle de la commune de Collonge-Bellerive et à l'approbation de son règlement.

5. Projets de résolution

15-05 Prise de position du Conseil municipal sur le projet de loi modifiant la loi sur l'administration des communes concernant la création de conseillers municipaux suppléants (PL 11713).

6. Projets de motion

Néant.

7. Questions au Conseil administratif

8. Communications des membres du Conseil municipal

9. Communications du Conseil administratif

10. Naturalisations à huis-clos

Fabienne Gautier
Présidente du Conseil municipal